



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot tenue le mardi 30 août 2016 à 19 h en la salle Florian-Bleau, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot, Québec.

SONT PRÉSENTS : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
Messieurs les conseillers Marcel Rainville, Kim Comeau et Daniel Leblanc

SONT ABSENTS : Madame la conseillère Nancy Pelletier
Monsieur le conseiller Daniel Taillefer

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR MARC ROY, MAIRE

EST AUSSI PRÉSENT : Monsieur André Morin, directeur général et assistant-greffier

Chacun des membres du conseil présents reconnaît que l'avis de convocation pour la présente séance a été signifié par la greffière à tous les membres du conseil conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

16/08/328 RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL (CODE 01-2120) – ORDRE DU JOUR – ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 30 août 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16/08/329 SOUMISSION SUR INVITATION RETENUE (CODE 01-7220) – APPEL D'OFFRES 2016-06 INV – ACHAT ET INSTALLATION D'UN ABRI PRÉFABRIQUÉ AU PARC RENÉ-TROTTIER

CONSIDÉRANT la procédure d'appel d'offres par voie d'invitation menée par la Ville en regard de l'achat et de l'installation d'un abri préfabriqué au parc René-Trottier;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 18 août 2016 et l'analyse de la conformité de celles-ci.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU :

D'ADJUGER le contrat pour l'achat et l'installation d'un abri préfabriqué au parc René-Trottier à Atmosphère/Imagieo inc., au coût de 82 564,74 \$ plus les taxes applicables, conformément à leur soumission datée du 17 août 2016.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 86 682,66 \$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER une partie des sommes nécessaires à même l'aide financière accordée dans la cadre du programme Proximité et le solde à même le fonds des parcs.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Aucun citoyen n'est présent dans la salle du conseil lors de la période de questions. Celle-ci a débuté à 19 h 15 et s'est terminée à 19 h 15.

16/08/330 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE - ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Kim Comeau

ET RÉSOLU :

DE LEVER l'assemblée à 19 h 15.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

MAIRE

ASSISTANT-GREFFIER